

Les questions de l'examen de « droit et médecine vétérinaire » seront extraites exclusivement de la liste qui suit.

Les réponses figurent dans le manuel (Paul DELNOY, DROIT VÉTÉRINAIRE, Une introduction au droit à l'usage des médecins vétérinaires, ULg - Les Éditions de l'Université de Liège, 2008) aux numéros qui figurent en regard des questions ainsi que dans les notes de cours disponibles en ligne à l'adresse URL suivante : <http://www.dmipfmv.ulg.ac.be/epidemiomet/>

Partie du cours donnée par Claude Saegerman

- 1.- Quelle est la différence entre droit objectif et droit subjectif ? Illustrez votre réponse par un exemple ? n° 13 et 25
- 2.- Quelles sont les conditions générales d'élaboration des normes juridiques ? Quel intérêt y a-t-il pour un vétérinaire de les connaître ? n° 21-22
- 3.- Présentez une synthèse des droits patrimoniaux reconnus aux personnes juridiques ? Illustrez votre réponse. n° 25-29
- 4.- Quelle est l'importance de la notion de personne juridique en droit vétérinaire ? Faites un exposé synthétique sur les types de personnes juridiques. n° 29-32
5. En tant que vétérinaire, vous serez bientôt l'heureux propriétaire d'un bien immobilier. Dans ce cadre, vous pourriez être confrontés aux notions suivantes : propriété, usufruit, servitude et emphytéose. Définissez ces notions et illustrez autant que possible votre réponse. n° 26-28
- 6.- Quelle est la différence entre un vétérinaire officiel (anciennement dénommé inspecteur vétérinaire) et un vétérinaire agréé ? Illustrez votre réponse. n° 33-36
- 7.- Si un vétérinaire pratique la médecine vétérinaire en tant que personne physique, quelles sont les possibilités à envisager ? Faites un tableau comparatif synthétique. n° 36-39
- 8.- Parfois, les vétérinaires s'associent dans des groupements pour pratiquer avec d'autres la médecine vétérinaire. Quelles sont les formes possibles de ces associations ? Pour répondre, utilisez un tableau comparatif. n° 40-41
- 9.- Quelles sont les conditions d'élaboration d'une loi et les moyens d'invalidation ? Illustrez votre réponse par un exemple. n° 49-73
- 10.- Quelles sont les conditions d'élaboration d'un décret et les moyens d'invalidation ? Illustrez votre réponse par un exemple. n° 49-73
- 11.- Quelles sont les conditions d'élaboration d'un arrêté royal et les moyens d'invalidation ? Illustrez votre réponse par un exemple. n° 75-84
- 12.- Quelle est la différence entre un arrêté royal et un arrêté ministériel ? Illustrez votre réponse. Notes en ligne

- 13.- Que sont des normes internationales ? Donnez les grands types de normes internationales existantes ? Illustrez votre réponse par quelques exemples qui ont trait à la médecine vétérinaire ? n° 85-102
- 14.- Qu'est-ce qu'un règlement européen, une décision européenne et une directive européenne. Comparez ces normes législatives. Illustrez votre réponse par des exemples qui ont trait à la médecine vétérinaire ? n° 85-102

Partie du cours donnée par Benoît Kohl

- 15.- Exposez ce que vous savez du consentement dans l'élaboration d'un contrat ? Illustrez votre réponse. n° 63-67
- 16.- Exposez ce que vous savez des principaux instruments de preuve. n° 73-75
- 17.- Exposez ce que vous savez
a) de l'administration de la preuve n° 78
b) de la force probante des moyens de preuve. n° 79
- 18.- Le contenu d'un contrat est dominé par le principe de l'autonomie de la volonté. Qu'est-ce à dire ? Illustrez votre réponse. n° 81-84
- 19.- Exposez les trois principes qui sont à la base de l'organisation des juridictions de l'Ordre judiciaire n° 102
- 20.- Quels sont les traits essentiels de l'organisation des juridictions civiles ? n° 104
- 21.- Quels sont les traits essentiels de l'organisation des juridictions pénales ? n° 107
- 22.- Que savez-vous de la Cour de cassation ? n° 108
- 23.- Qu'est-ce qu'un expert judiciaire ? De quelle manière doit-il remplir sa mission ? Illustrez votre réponse. n° 116
- 24.- Définissez les termes suivants. Illustrez autant que possible votre définition.
- 1 -Greffier n° 113
- 2 -Huissier de justice n° 114
- 3 -Hypothèque n° 83
- 5 -Loi impérative n° 85
- 6 -Magistrature debout n° 112
- 7 -Parquet n° 112

8 -Solidarité

n° 83

- 25.- Citez des catégories de personnes qui sont ou peuvent être incapables d'exercer leurs droits.
Quelle est la sanction applicable lorsqu'un incapable conclut lui-même un contrat ? n° 68-80
- 26.- Que savez-vous de l'écrit du point de vue de la validité et de la preuve des contrats ?
n° 71-73 et 78-80
- 27.- Une juridiction peut-elle statuer en premier et dernier ressort ? Motivez votre réponse.
n° 104-105
- 28.- Faites un exposé de la responsabilité délictuelle générale
Illustrez votre réponse. n° 130-131
- 29.- Faites un exposé de la responsabilité du fait des préposés.
Illustrez votre réponse. n° 132-133
- 30.- Qui est responsable du fait d'un animal. Illustrez votre réponse. n° 134, 1, (pp. 164-168)
- 31.- À quelles conditions le gardien d'un animal est-il responsable
du fait de ce dernier ? Illustrez votre réponse. n° 134,2-135, (pp. 168-170 + 172-173)
- 32.- À quelles conditions le gardien d'un animal n'est-il pas responsable
des dommages causés par celui-ci. Illustrez votre réponse n° 134, 4, (pp. 170-172)
- 33.- A quelles conditions l'acquéreur d'un chien ou d'un chat peut-il invoquer la garantie du
vendeur en cas de défaut caché affectant l'animal ? n° 145-146,2
-